

Corridor Dakar-Bamako : Les frais d'escorte et de TS passent de 145.000 à 20.000 FCFA

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 02 SEPTEMBRE 2022

1214

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Affaire du blasphème

**L'appel à
l'apaisement
de Ousmane
M. Haidara**



Centre de l'Agro-alimentaire de Siby (CAAS) : Formation au profit des veuves des militaires



Lutte contre la vie chère : Gouvernement et secteur privé se concertent



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

01 Sept.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

401

Nouveaux cas confirmés

02

Nouveaux guéris

02

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

512 707 Vaccinations incomplètes

2 137 823 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 735

Guéris

31 900

Décès

742

dont 10 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.10



P.18



P.23



/ Une /



Affaire du blasphème : L'appel à l'apaisement de Ousmane M. Haidara

P.5

/ Brèves /



Transition au Mali : Pourquoi le CNT passe de 121 à 147 membres
 CNT : Des partis politiques dénoncent la procédure de nomination des membres additifs
 Mali : Le JNIM et les combattants Touaregs, côte à côte face à l'EIGS ?
 Mali : L'armée nie le massacre de civils par des soldats blancs

P.10

P.10

P.11

P.11

/ Actualité /



Corridor Dakar-Bamako : Les frais d'escorte et de TS passent de 145.000 à 20.000 FCFA
 Centre de l'Agro-alimentaire de Siby (CAAS) : Formation au profit des veuves des militaires
 Lutte contre la vie chère : Gouvernement et secteur privé se concertent
 De Tombouctou à Kidal : L'évaluation du processus de DDR fait l'objet d'échanges entre tous les acteurs
 Mali : Une caution de 500 millions de FCFA exigée à une ancienne ministre détenue

P.13

P.15

P.16

P.17

P.19

/ Politique /



Seydou Traoré, ancien ministre : « M5-RFP, le discours qui inquiète »
 Pr Fousseini Samaké : « L'avant-projet de constitution permettra d'améliorer la gouvernance du mali »
 Élections et loi référendaire : Jusqu'où ira le passage en force ?

P.21

P.23

P.24

/ Culture & société /



Environnement : Bamako au cœur de l'insalubrité

P.25

/ International /



Lutte contre la vie chère : « Produire ce que nous consommons et consommer ce que nous produisons ne doit pas seulement être un slogan... » (Macky Sall)
 PDS au Sénégal : Karim Wade remplace son père

P.26

P.26

/ Sport /



Chelsea : Edouard Mendy forfait contre Crystal Palace

P.27

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Affaire du blasphème

L'appel à l'apaisement

de Ousmane M. Haidara

Le président du Haut Conseil Islamique, le guide spirituel des Ançardine, s'est prononcé sur l'affaire du blasphème à l'encontre de la religion musulmane, de son prophète et même de Dieu de la part d'un individu se réclamant de Kemit. Le Chérif de Banconi a joué la carte de l'apaisement, tout en demandant à la communauté musulmane de rester derrière la justice.

Un individu se réclamant de l'idéologie des Kemits a profané la religion musulmane, son prophète et même Dieu dans une vidéo qui a circulé sur les réseaux sociaux. Un blasphème contre lequel la communauté musulmane du Mali a vivement protesté.

La colère de la communauté musulmane du Mali

Les musulmans du Mali sont très remontés après le blasphème contre leur prophète. Face à la gravité de la situation, le Haut conseil islamique du Mali et ses démembrés ont invité tous les musulmans à un grand rassem-

blement vendredi prochain, pour dénoncer l'acte injurieux contre les symboles de l'Islam. « S'il est vrai que la majorité des Maliens sont des musulmans, on doit être respecté et être traité avec égard. Tous, au monument de l'indépendance, le vendredi à 14h30mn », a-t-il laissé entendre, avant d'ajouter que « l'acte qui a été commis, notamment insulter le prophète (Paix et Salut sur lui), insulter le Coran, insulter Dieu, en islam, la sentence c'est d'exécuter le coupable ».

La Justice s'autosaisit

Aux dernières nouvelles, le tribunal de la commune IV du district de Bamako a lancé un avis de recherche contre le suspect. « En espérant que les unités le trouveront avant les religieux ou qu'il se rendra rapidement à l'unité de gendarmerie ou de police la plus proche dans son intérêt d'abord. Aidez à identifier et à interpeller le monsieur dont image ci-dessous pour des faits qui peuvent admettre l'application de l'article 58 du code pénal », lit-on sur la page Facebook du Parquet.

Le procureur général s'est aussi prononcé sur le dossier. « Depuis quelques jours, une vidéo présentant un individu tenant des propos désobligeants à l'égard de la communauté des fidèles musulmans et se livrant à des agissements injurieux contre le Coran, le prophète Mohamed (Paix et Salut sur Lui) et l'islam, circule sur les réseaux sociaux », a déploré le Procureur général qui a indiqué que, ces propos et agissements sont constitutifs de manifestations contraires à la liberté de conscience et de culte susceptibles de dresser les citoyens les uns contre les autres.

Il a, par la suite, affirmé avoir ordonné relativement à ces faits, l'ouverture d'une enquête judiciaire. Aussi invite-t-il « les populations à apporter leur concours aux autorités judiciaires compétentes, à l'effet de leur permettre d'identifier, localiser et interpeller l'auteur de ces faits, prévus et punis notamment par les dispositions combinées des articles 58 du Code pénal 55 et 56 de la Loi n°2019-056 du 05 décembre 2019 portant répression de la cybercriminalité. En conséquence, il sait pouvoir compter sur l'esprit civique et la



compréhension de toutes et de tous pour observer le calme et la retenue relative à ces faits », précise son communiqué.

La sortie des kemits

Après la sortie du ministre, suivie de l'appel à mobilisation du Haut conseil islamique et de la saisine du dossier par la justice, les kemits se sont prononcés sur le sujet. Ils ont apporté leur soutien à leurs membre recherché. Un de leurs leaders a même écrit au ministre des Affaires religieuses et des cultes. « **Au Ministre des affaires religieuses et des cultes. Je suis Doumbi Fakoly Doumbia un mécréant et un cafre fier de l'être. Je suis écrivain. Je suis l'auteur des Propos ouverts à Assimi Goita et à ses Premiers Ministres. Je ne suis donc pas anonyme. Tu prétends que le Mali est à majorité musulmane. QUELLES SONT TES PREUVES ? Tu envisages de poursuivre un de nos compatriotes qui aurait insulté l'islam. Si ce sont les musulmans qui te poussent à entreprendre pareille action méprisante pour ta propre race, tu sauras que les Maliens musulmans ne sont ABSOLUMENT PAS majoritaires dans ce pays. Et quand bien le seraient-ils, que PERSONNE ne nous imposera le silence. TES MENACES**

NE NOUS INTIMIDENT !!! Pendant que tu y es, poursuis-nous toutes et tous en justice. Tu seras celui qui provoqueras une guerre des religions dans ce pays. Bonne réflexion », a écrit Doumbi Fakoly.

L'appel à l'apaisement du chérif de Banconi

Malgré l'appel au rassemblement du vendredi prochain, les musulmans semblent toujours remontés. Les discours, mais surtout, les tons utilisés sont inquiétants. Plane donc la pers-

pective, dangereuse, d'une justice populaire. Pour sa part, le président du Haut conseil islamique appelle à l'apaisement.

Selon le Chérif de Banconi, il faut éviter la justice populaire, et avoir plutôt confiance en la justice du Mali, et les plus hautes autorités qui ont donné des garanties, de tout mettre en œuvre pour retrouver et sanctionner l'individu incriminé conformément aux textes en vigueur. Le Mali est un État qui respecte des principes juridiques, a-t-il rappelé. Pour lui, c'est quand la justice ne parvient pas à assumer que les religieux peuvent envisager des initiatives contre cette action blasphématoire.

Mettant l'accent sur son rôle, qui est d'éteindre les flammes et non les raviver, Haïdara affirme « **tant que je serai à la tête du Haut conseil islamique, je ne laisserai jamais éclater une crise religieuse dans notre pays** ». Selon lui, le Mali n'a pas besoin d'une crise religieuse en plus de ce qu'il vit déjà.

Par ailleurs, Cherif Ousmane Madani Haïdara a profité de l'occasion pour interpeler le gouvernement de la Transition à ne pas marginaliser les questions liées à l'islam et aux musulmans, parce que le Mali est composée à plus de 90% de musulmans.

Haïdara s'est prononcé sur la sortie des kemits qui ont apporté leur soutien au blasphématoire du prophète Mohamed. A ce niveau, le président du Haut conseil islamique a invité les autorités à dissoudre des associations ou regroupements au Mali, dont la mission est de profaner les autres religions.

Anguimé Ansama



■ Ammy Baba Cisse



Vous avez le temps jusqu'à minuit en tout cas.



« S'agissant du #rassemblement #projeté pour le #vendredi, je suis #partant, j'accepte. Mais d'ici vendredi, beaucoup de #choses peuvent se #passer » Ousmane Chérif Madani Haïdara

« Nous #devons laisser les #autorités gérer cette affaire conformément à la #loi si, nous #musulmans n'avons pas une loi à faire #valoir. Il y a d'autres #considérations derrière cette situation » Ousmane Chérif Madani Haïdara

■ Tahirou Bah



LE PROCÈS EST FIXÉ AU 1ER FÉVRIER 2023. ILS FINIRONT PAR COMPRENDRE

■ Mahamadou Konaté dit Amine



Le Coran est une lumière d'Allah, le Créateur de l'Univers, pour guider ses serviteurs, les croyants, dans la compréhension du but de la vie. Personne ne peut, par quoique ce soit, l'éteindre ; ni par sa bouche, ni par ses mains, ni par ses pieds. Cette lumière est invisible aux mécréants, entretenue dans le cœur des croyants, elle est immatérielle et éternelle.

Plus d'1 millénaire et 4 siècles, le Coran n'a pas fini d'émerveiller les savants : de l'astrologie, la physique quantique, la mathématique, la biologie, la médecine, la géographie, l'histoire, citez-en d'autres... L'Univers tout entier y est cripté. Mais n'y accèdent que les personnes aux cœurs purs.

Allah, dans le Coran, se moque de l'ignorance de ceux qui l'insultent et qui ont prétendu le tuer.

Alors, de cet attardé mental, moquons-nous et laissons la justice le rechercher et le mettre au cachot, pour éviter de pareils propos incitatifs à la violence dans la société.

Dieu n'est pas affecté, Dieu sait; Son serviteur peut l'être car il sait moins.

La réponse collective des croyants devrait être de célébrer le Coran et de le magnifier davantage, à chaque fois qu'un ignorant le sabote. Si nous sortons ce vendredi, que ce soit pour glorifier le Coran, que personne ne perde une seconde de son temps précieux à parler de cet ignorant et attardé mental. Sa personne ne mérite pas notre grande attention, plutôt notre indifférence.

Notre grande attention doit se porter sur l'océan de miséricorde qu'il comptait vilipender. Et ce faisant, nous transformerons ces tentatives de sabotage en des occasions de célébration et de révélation des merveilles du Coran. C'est ainsi que nous vaincrons leur stratagème. Dr Mahamadou KONATE



■ Mali Actu



1- L'aire d'expansion du Bambara

Le bambara véhiculaire du Mali est une langue appartenant au groupe des langues mandingues, comprenant principalement, outre le bambara, le dioula en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, le mandingo au Sénégal et en Gambie ou le marina en Guinée.



L'information est tombée ce lundi : Paul Pogba ne sera pas présent avec l'équipe de France pour le Mondial 2018. Opéré il y a quelques semaines, le milieu de terrain tricolore a rechuté à l'entraînement. Ce qui l'oblige à déclarer forfait pour le Qatar.



Afrik Soir



Après son limogeage, l'ex-présidente de la cour constitutionnelle de la Centrafrique, Danièle Darlan parle et se prononce auprès de Radio France internationale (RFI) et évoque son éviction par Faustin-Archange Touadéra, en quête d'un 3e mandat, avec le soutien de la Russie.



FIGARO DU MALI



Note d'information de la Plateforme des Mouvements du 14 juin 2014 d'Alger
Ce lundi 31 Octobre 2022 vers 12h des éléments lourdement armés de DAESH, ont fait irruption dans le campement d'Ahina dans la commune d'Anchwadj (Région de Gao). Les terroristes ont commencé à exécuter des civils avant de procéder au pillage des lieux.
Une unité du Groupe d'Autodéfense Touareg Imghads et Alliés (GATIA) qui patrouillait dans la zone aussitôt informée a lancé une offensive sur les assaillants.
Après d'intenses combats qui ont duré plusieurs heures, les malfrats ont été défaits avec une quinzaine (15) de morts dans leurs rangs. Du matériel roulant, des armes, des munitions et du bétail volé ont été récupérés.
La Plateforme déplore la mort de 9 de ses vaillants combattants pen-

dant l'affrontement et 4 civils sommairement exécutés par les éléments de l' EIGS.

La Plateforme des Mouvements du 14 juin 2014 d'Alger présente ses condoléances attristées aux familles endeuillées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

La Plateforme condamne sans réserve ces attaques répétitives dont les civils font l'objet depuis quelques années par les terroristes sans foi ni loi de Daesh.

La Plateforme lance un appel aux Forces Armées Maliennes, à la MINUSMA et aux mouvements signataires à prendre leurs responsabilités pour la protection des populations civiles.

Enfin, la Plateforme lance un cri de cœur pour attirer l'attention des autorités nationales, des ONG locales et internationales ainsi que toutes les bonnes volontés sur la situation humanitaire gravissime dans la commune d'Anchwadj où des centaines de civils sont dans une situation de précarité extrême.

Gao, le 31 Octobre 2022

Pour la Plateforme

La Cellule de Communication



Seydou Traoré



Hier soir, lundi 31 octobre 2022, sur Africable TV, le Président du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME) a parfaitement illustré, sans le faire exprès, tout le problème que constitue la conception et la mise en œuvre du budget national du Mali.

Le président du HCME raconte :

"Le HCME ayant été reconnu d'utilité publique, le gouvernement lui a accordé un crédit de 70 millions de fcfa. Enfin d'exercice budgétaire, n'ayant consommé que 30 millions, et ayant reversé les 40 restants au trésor public, mon organisation, depuis lors ne reçoit plus que 30 millions de francs CFA, jugés comme sa capacité de décaissement. Montant ramené à 29 millions fcfa dernièrement "

Dans la pratique courante, s'il avait dilapidé les 70 millions, comme le font les ministères et les institutions de la République, son organisation serait aujourd'hui à plus de cent millions de fcfa de crédit

annuel.

En conclusion, la bonne gestion est sanctionnée et la gabegie récompensée ! Voilà la triste réalité et ce n'est imputable qu'au ministre des finances ! C'est la tendance quelque soit le Président.

Au ministre des finances de trouver un système de conception de budget qui récompense l'efficacité et non l'efficacité.

Seydou Traoré, ancien ministre.

■ Bacary Camara



Kalaban coura ACI ou l'histoire d'un chantier-fantôme.

Non-assistance aux enfants en danger!

Nous attirons l'attention de Mme Dembelé Madina Sissoko, ministre des Transports et des Infrastructures et du maire de la CV, Amadou Ouattara devant la prolifération des nuisances.

Les travaux ont démarré avec une rapidité déconcertante et depuis une semaine plus rien. Mais si! Les tonnes de poussière déversées dans la nature sans la moindre gêne par ses auteurs pour les risques de santé encourus par les populations riveraines. Depuis plusieurs jours l'air lourdement chargé de poussière est devenu irrespirable. Ça suffoque de partout! et devant cette déplorable situation, vous en conviendrez qu'en pareil cas, ce sont les enfants, les écoliers qui paient le plus lourd tribut. Mais le hic, sait que personne ne connaît encore à ce jour les responsables dudit chantier soigneusement camouflés et qui refusent de facto d'arroser la voie en construction. Peine perdue, car tout le monde sait que les frais d'arrosage sont bien inclus dans le devis estimatifs du chantier présenté aux différents bailleurs du projet.

Dans le but de toujours brouiller les pistes en guise de protection, ils ont volontairement refusé de planter une plaque qui donne ainsi les principales informations sur le chantier.

B. CAMARA, Journaliste.



■ Housseyn Ag Issa



#Mali #Meneka Az-Zallqa, l'aile médiatique de #JNIM, publie les bilans de récentes batailles avec #Daech, dans la région de Meneka, le JNIM confirme avoir tué plus de 70 combattants qui la déclaration décrit comme Kharijites au cours des différentes batailles, tandis que 30 éléments du JNIM ont été tués. Le groupe a aussi appelé tout les musulmans à affronter Daech.

■ Abdoul M.



Les @FAMA_DIRPA lancent une vaste opération de sécurisation dans la plus grande ville du nord du #Mali, Gao. L'opération dénommée « Dougouba Sogui », saluée par la population, a procédé à des saisies de véhicules non immatriculés et des armes.

■ Hadéye



Pcq la lecture n'est pas une activité innocente/qu'on n'en ressort jamais indemne/qu'elle participe à mettre des mots sur la vie, petit thread de quelques auteurs à lire/étudier pour une jeunesse qui doit faire face à son pays, à ses enjeux/au Monde. Merci de compléter

■ Gouvernement du Mali



#SécuritéRoutièreCasqueMali2022

Porter le casque, c'est protéger le conducteur et son passager du trauma crânien en cas d'accident.

C'est une nécessité vitale

Agence Nationale de la Sécurité Routière

Ministère des Transports et des Infrastructures Mali



Transition au Mali : Pourquoi le CNT passe de 121 à 147 membres



Assimi Goïta fait évoluer la composition des membres du Conseil National de Transition qui dirige le Mali depuis la chute d'IBK, renversé par les militaires du Conseil national pour le salut du peuple (CNSP).

Les autorités du conseil national de transition (CNT) au Mali, invitées à élaborer une révision constitutionnelle consensuelle

L'organe législatif à savoir le Conseil National de Transition à la tête du Mali a vu sa composition augmenter en nombre. Il passe de 121 à 147 membres. La décision a été prise par le président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, il y a quelques jours.

“Le Conseil National de Transition est l'organe législatif de la Transition. Il est élargi par des représentants des Forces Armées et de Sécurité, du Mouvement du 5 juin (M5-RFP), des partis et regroupements politiques, des organisations de la société, des regroupements de femmes, des jeunes, des groupes armés signataires de l'accord pour la paix, des Mouvements de l'inclusivité, des organisations de défense des droits de l'homme entre autres”.

Goïta met ainsi en application l'une des recommandations des Assises nationales qui a approuvé la révision de la charte de la transition au Mali en février dernier, tout en en supprimant le poste de vice-président de transition.

EN QUOI EST-CE SIGNIFICATIF ?

Le second coup d'Etat du 24 mai 2021 a conforté la mainmise des militaires sur le pouvoir et marqué le début d'une période qui nourrit plus de craintes que d'espoirs. La nouvelle coalition au pouvoir apparaît fragile et peu en mesure de mener à bien des réformes pourtant nécessaires.

Les autorités maliennes ont fixé, la date 4 février 2024 pour l'élection du président de la République, le 19 mars 2023 pour le référendum constitutionnel et le 29 octobre 2023 pour les législatives.

Une décision qui a permis la levée le 3 juillet dernier des sanctions économiques et l'ouverture des frontières avec les États membres imposées par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, le 9 janvier 2022 à Accra au Ghana.

Après le coup d'Etat de mai 2021, les principaux partenaires du Mali, cherchant avant tout à éviter l'effondrement total du pays, ont tenté d'influencer le cours de la transition, mais leurs actions ont montré leurs limites.

CNT : Des partis politiques dénoncent la procédure de nomination des membres additifs



La nomination de 26 membres additifs au Conseil National de Transition (CNT) suscite des réactions au sein de la classe politique. Des partis dénoncent une mauvaise désignation. Le décret de nomination a été publié vendredi dernier.

Pour le président des Forces Alternatives pour le Changement, membre du cadre d'échanges des partis et regroupements politiques pour une transition réussie, la clé de répartition n'a pas été respectée. Seydou Amadou Touré demande aux autorités de la transition de donner des éclaircissements. Dans « le décret qui prévoyait la sélection des nouveaux membres qui devaient siéger au CNT, c'était bien précisé par corporation. Mais à notre grande surprise quand la liste est sortie, nous ne savons pas comment le choix a été opéré. C'est les anciennes pratiques qui continuent toujours », déclare Seydou Amadou Touré.

Même son de cloche du côté du Mouvement du 5 juin, Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP). Selon Zoumana Diabenta, aucun membre du mouvement du 5 juin ne figure parmi les 26 nouveaux membres. Zoumana poursuit : « ils avaient demandé au M5 de choisir une liste de 6 personnes. Mais malheureusement personne sur cette liste n'a été retenue. Ils sont allés choisir en dehors de cette liste. Ce choix est anti démocratique ».

Notons que parmi les membres additifs, figurent des anciens ministres et députés, des représentants de la société civile, des acteurs culturels, des membres des organisations des jeunes, des femmes, des enfants entre autres.

Source : Studio Tamani

Pour Dr Diané Dicko, les autorités devraient animer par l'adoption consensuelle d'une nouvelle loi électorale et d'une nouvelle charte des partis afin d'assainir le jeu électoral.

Et ce, en réduisant le contrôle de l'administration territoriale sur l'organisation des élections et en remédiant à la multiplication de partis politiques sans programme réel.

Source : afrique-sur7.ci/

Mali : Le JNIM et les combattants Touaregs, côte à côte face à l'EIGS ?

Dans la région de Ménaka, les affrontements se poursuivent entre le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM) d'Iyad Ag Ghali et l'État islamique au Grand Sahara (EIGS). Le premier a reçu le soutien de plusieurs groupes armés touaregs, signataires des accords d'Alger.

On l'annonçait comme le théâtre du prochain grand affrontement entre les deux nébuleuses jihadistes. Ces derniers jours, la région de Ménaka, qui vit au rythme d'une sanglante offensive de l'État islamique au Grand Sahara (EIGS) depuis le mois de mars, a été marquée par de nouveaux combats entre les deux groupes armés terroristes. Alors que l'EIGS, branche sahélienne de l'État islamique, n'a cessé de gagner du terrain dans cette région du nord-est du Mali, faisant de très nombreuses victimes parmi les populations civiles mais aussi dans les rangs des groupes armés signataires des accords d'Alger présents dans la zone, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM, son acronyme arabe) a revendiqué plusieurs victoires da « Les villages sont désertés, les civils sont massacrés, ceux qui ne sont pas encore morts ont fui, ou se préparent à fuir », raconte sous couvert d'anonymat un homme originaire de la région de Ménaka, dont la famille a été contrainte de fuir vers la ville de Gao, à plus de 200 kilomètres



vers l'ouest. Comme eux, des milliers d'habitants de la région ont dû plier bagage face à l'offensive de l'EIGS. En sept mois, celle-ci aurait fait plus de 900 victimes.

Selon les informations qui nous parviennent de la région, les hommes du JNIM, guidés par le Malien Iyad Ag Ghali, auraient repris plusieurs localités comme Tamalat, Inchinanane ou Anderamboukane. Des villages sur lesquels les combattants de l'EIGS avaient fondu en mars dernier, forçant notamment les hommes du Groupe autodéfense touareg Imghad et alliés (Gatia) et du Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA), des groupes armés touaregs loyalistes réputés proches du pouvoir central, à se replier.

Une victoire en trompe-l'œil ?

Source : Jeune Afrique

Mali : L'armée nie le massacre de civils par des soldats blancs

Dans la journée d'hier, des médias internationaux ont annoncé dans leur parution que des civils auraient assassiné au moins 13 civils dans le centre du pays. Les médias ont précisé dans leurs articles en citant un élu local qui n'a pas voulu que son identité soit révélée que le massacre aurait été commis par des militaires et des soldats blancs dans ce pays d'Afrique de l'Ouest. L'information n'a pas laissé indifférente les autorités maliennes. En effet, selon les publications des médias internationaux, l'armée malienne a rejeté

Après les nouvelles accusations de massacre de civil au Mali, l'armée réagit. En effet, l'armée a rejeté "catégoriquement ces accusations" quelques heures après que les médias ont largement diffusé des informations sur ce sujet dans la journée d'hier lundi 30 Octobre 2022. Pour rappel, un élu qui a voulu que son identité ne soit pas connue avait confié qu'au moins 13 personnes avaient perdu la vie et que des coups de feu ont été entendus à Guelledjé, dans le cercle de Tenenkou le dimanche dernier. Il avait précisé également qu'il y a eu des arrestations.



Ce n'est pas la première fois que des soldats blancs sont accusés de tuer des civils au Mali. En Août dernier, l'ONU a accusé Wagner et l'armée de tuer des civils. En effet, un rapport de l'Organisation des Nations Unies a pointé du doigt des soldats de l'armée malienne ainsi que d'autres militaires « blancs » d'avoir tué des civils, une trentaine de civils, au cours du mois de mars de cette année. Selon un diplomate à New-York cité dont les propos avaient été relayés dans la presse, les soldats en question seraient membres du groupe Wagner déployé auprès des militaires maliens depuis janvier.

Source : La Nouvelle Tribune

www.malikile.com



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Corridor Dakar-Bamako : Les frais d'escorte et de TS passent de 145.000 à 20.000 FCFA

Ainsi, les frais d'escorte et de Temps Supplémentaire sur le corridor Bamako-Dakar sont réduits de 145.000 F CFA à 20.000 FCFA. Une excellente nouvelle pour les acteurs du commerce et les consommateurs maliens.



Tout un exploit réussi par le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, et sa délégation. Le Corridor Dakar-Bamako est un axe stratégique du commerce entre le Mali et le Sénégal. L'amélioration de la compétitivité sur ce corridor est une priorité pour les deux pays nécessitant des réformes qui doivent être menées conjointement ou séparément par les deux gouvernements. C'est dans ce cadre qu'une mission conduite par le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, M. Youssef Bathily,

comprenant, le Président du Conseil Malien des Chargeurs, Kissima dit Bakissima SYLLA, le Président du Conseil Malien des Transporteurs Routiers, M. Youssef TRAORE, et celui de la Fédération des Transporteurs du Mali, M. Souleymane Baba TRAORE, vient de séjourner à Dakar au Sénégal. Il s'agissait au cours de cette mission de passer en revue avec la partie sénégalaise, l'ensemble des points d'achoppement à la fluidité du trafic et d'œuvrer à transcender les obstacles pouvant freiner le trafic le long du Corri-

dor. Parmi ces difficultés, l'on peut noter que depuis deux ans, les négociations achoppaient sur cette épineuse question du montant des frais d'escorte et de TS (temps supplémentaire), jugés exorbitant par la partie malienne. Désormais, les frais d'escorte et de temps supplémentaires ont été réduits de 145.000 F CFA, à 20.000 FCFA. Un exploit héroïque, après de longues et âpres négociations avec les services de Douanes sénégalaises. Selon certains spécialistes, ce rabais du tarif d'escorte débouchera sur une économie d'environ 12 mil-



liards de francs CFA par an. Cette convention entre les deux pays a pour but : d'optimiser les activités commerciales et les transports entre les deux pays en vue de stimuler le développement économique ; et de protéger l'espace économique de chaque pays contre les fraudes fiscales et douanières.

Une bonne nouvelle donc pour les acteurs du commerce et les consommateurs maliens, pour qui connaît l'importance du corridor Dakar-Bamako dans l'économie malienne. En effet, la réduction des frais d'escorte et de temps supplémentaires, désormais réduits de 145.000 F CFA à 20.000 FCFA, va forcément impacter sur les prix des produits de première nécessité. Il faut rappeler que cette mission intervient après la tenue, en début octobre, d'une journée d'échanges à Bamako sur l'avant-projet d'accord commercial Mali-Sénégal.

Initiée par la Chambre du Commerce et d'In-

dustrie du Mali (CCIM), cette rencontre avait regroupé les représentants des services techniques, le Directeur des Entrepôts maliens au Sénégal et son équipe, les représentants des transitaires maliens à Dakar, le représentant des Douanes maliennes au Sénégal. Elle avait pour ambition d'asseoir les bases d'un partenariat "gagnant-gagnant", avec comme socle, la facilitation des échanges commerciaux entre les différentes parties.

L'objectif, à travers ce projet d'accord, est de parvenir à une meilleure fluidité du trafic sur le corridor Bamako-Dakar et une uniformisation des coûts et tarifs appliqués de part et d'autre. En somme, la session visait à doter la partie malienne d'un document prenant en compte toutes les préoccupations des opérateurs économiques dans le cadre de la signature d'un accord commercial entre le Mali et le Sénégal.

Le Président de la CCIM, Youssef Bathily,

avait à cette occasion fait savoir que cet accord va permettre aux opérateurs économiques maliens de bénéficier de toutes les facilités dans le domaine des échanges commerciaux. Le Chef de Cabinet du ministre de l'Industrie et du Commerce avait pour sa part indiqué que le Mali fondait beaucoup d'espoir, quant à l'issue de cette journée d'échanges.

Il avait en outre indiqué que le ministère de l'Industrie et du Commerce avait, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Facilitation des Échanges de l'Organisation Mondiale du Commerce, inscrit dans son programme d'activités la création d'un Guichet Unique du Commerce Extérieur et des Transports (GUCET), avec pour objectif d'accroître la transparence et d'accélérer les formalités de dédouanement. Un grand pas de franchi donc dans ce sens !

Yama Diallo

malikile.com
LA PREMIÈRE PLATEFORME DE DISTRIBUTION DE COMMUNIQUÉS ET DE RELATION MÉDIAS ET BIEN D'AUTRES SERVICES !

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

MIGRATION IRREGULIERE : 49 MALIENS PERISSENT EN MER

Centre de l'Agro-alimentaire de Siby (CAAS) : Formation au profit des veuves des militaires

La cérémonie de lancement du programme de formation à l'intention d'une centaine de veuves des forces de défense et de sécurité, au Centre Agro-alimentaire de Siby (CAAS), a été présidée par le ministre de l'Entreprenariat national, de l'emploi et de la formation professionnelle, M Bakary Doumbia.

On notait la présence du Secrétaire général du ministère de la Défense et des Anciens combattants, le Général de division Sidiki Samaké, du sous-préfet de l'Arrondissement de Siby, des membres du Conseil National de Transition et du Conseil Economique, Social et Culturel, du maire de Siby, Daouda Keita, du coordinateur national du Centre Agroalimentaire de Siby (CAAS), Salaha Baby et du directeur de l'ANPE, Ibrahim Ag Nock.



Au cours de cette session, 25 veuves, d'une première cohorte - sélectionnées par le Service Social des Armées - seront formées sur la technique culturale du manioc, sa récolte, sa transformation et son conditionnement, afin de commercialiser ses produits dérivés (l'attiéké, le gari, les amidons etc). Il est prévu également la remise de kits d'équipements par les services techniques (APEJ, FAFPA, ANPE, ONEF) afin de permettre aux bénéficiaires d'être immédiatement opérationnelles au terme de la formation.

La porte-parole des femmes veuves des Forces de défense et de sécurité a exprimé toute sa gratitude aux hautes autorités du Mali, pour les actions salutaires qu'elles ne cessent de poser au profit de la population malienne. Aussi, elle s'est félicitée de cette initiative qu'elle juge concrète et pertinente. « **La présente initiative qui honore le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, leur permettra de développer leur émancipation économique grâce aux efforts du Département chargé de la formation**

professionnelle, le FAFPA, l'APEJ, l'ANPE et l'ONEF », a-t-elle déclaré, avant d'émettre des vœux ardents de paix et de retour de la sécurité au Mali, tout en exprimant sa compassion pour les familles des militaires et civils arrachés à l'affection des leurs.

A son tour, le Coordonnateur national du Centre Agro-alimentaire de Siby a remercié le ministre pour le partenariat dynamique, tissé

avec le centre et entièrement dédié au développement socioéconomique du Mali suivant les orientations des pouvoirs publics. Ce qui atteste de sa volonté de faire de ce secteur une manne financière.

Le ministre de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Bakary Doumbia, a rappelé les missions complémentaires et les démarches qui ont commandé la signature d'une Convention Cadre entre les deux Départements avec un plan d'actions à la clé. Dans la foulée, il a annoncé la formation (à venir) de plus cent veuves des forces de défense et de sécurité. Il a, également, souligné que les questions d'emploi et de développement des compétences doivent faire l'objet d'une attention particulière. « Pour ce faire, j'appelle à une mutualisation des efforts et des moyens de tous les acteurs publics comme privés comme le dénotent clairement la Politique nationale de l'Emploi et de la Formation professionnelle. L'armée représente également des opportunités d'emplois importants, du potentiel et de la capacité en la formation et surtout dans la formation professionnelle. Elle constitue aussi un vivier de compétences dans de nombreux domaines qui ont des incidences favorables sur l'environnement socioéconomique », - a-t-il fait savoir.

La visite guidée du centre par le ministre Bakary Doumbia et sa délégation a mis fin à la cérémonie de lancement d'un programme de formation à l'intention d'une centaine de veuves des forces de défense et de sécurité, au Centre Agro-alimentaire de Siby (CAAS).

■ Ibrahim Sanogo



Lutte contre la vie chère : Gouvernement et secteur privé se concertent

Pour trouver une solution durable et consensuelle à la cherté de la vie, le Premier ministre par intérim, le Colonel Abdoulaye Maïga, a rencontré les représentants du secteur privé de notre pays. Le principal sujet de cette importante rencontre concernait : la création d'un cadre de concertation de haut niveau entre l'Etat et le secteur privé pour la facilitation de l'approvisionnement du pays en intrants agricoles et en produits de première nécessité. Conscients des défis de l'heure, les acteurs du secteur privé se sont engagés à accompagner le gouvernement de Transition dans le cadre de l'approvisionnement des marchés en produits et à des tarifs raisonnables.

Tour à tour, les représentants du secteur privé ont évoqué les problèmes auxquels ils sont confrontés dans l'approvisionnement du Mali en produit de première nécessité.

Très satisfait de cette démarche pédagogique du gouvernement de Transition, le vice-président du Conseil national du Patronat malien, Sidi Dagnoko a salué cette initiative du Gouvernement. Il a souhaité le maintien d'un cadre d'échanges pour le bonheur du peuple malien. Tous les participants ont été invités à enrichir le document proposé, en vue de sa validation le 1er novembre prochain.

Dans ses propos introductifs, le Premier ministre par intérim, le Colonel Abdoulaye Maïga a rendu un vibrant hommage au secteur privé malien qui, en dépit des contingences du moment, a toujours accompagné le gouvernement pour atténuer la souffrance de la population. « En effet, lorsque notre pays a été illégalement et injustement sanctionné, les acteurs du secteur privé ont choisi de faire corps avec notre peuple résolument debout, pour la défense de sa souveraineté en assurant l'approvisionnement du pays en denrées de première nécessité », a-t-il rappelé.

Le Premier ministre par intérim, le Colonel Ab-

doulaye Maïga, a informé les représentants du secteur privé que le gouvernement de Transition compte sur tous les fils du Mali, afin de permettre à notre pays d'amorcer un développement durable.

Aussi, il a annoncé qu'une commission interministérielle vient d'être mise en place, avec trois objectifs : lutter contre la hausse des prix, faciliter l'approvisionnement en produits de première nécessité et assurer l'approvisionnement du pays en intrants agricoles.

Le Premier ministre par intérim, le Colonel Abdoulaye Maïga a laissé entendre que l'objectif de cette rencontre est de convenir des voies et moyens à mettre en œuvre pour relever les défis auxquels notre pays est confronté. La tâche n'est point facile, au regard du contexte et de la conjoncture internationale, mais elle est à notre portée.

Avant la fin de cette rencontre, qui s'est vite transformé en une séance de travail, le Premier ministre par intérim, le Colonel Abdoulaye Maïga, et les membres de la commission ont souhaité la création d'un cadre de concertation avec le secteur privé afin de maintenir l'approvisionnement des différents marchés et d'éviter des flambées de prix injustifiées.

■ Ibrahim Sanogo



De Tombouctou à Kidal : L'évaluation du processus de DDR fait l'objet d'échanges entre tous les acteurs

De Tombouctou à Kidal, en passant par Gao et Ménaka, une tournée conjointe des acteurs étatiques du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion/réintégration et de la MINUSMA, a eu lieu entre septembre et octobre 2022. Objectif : évaluer le processus global en cours, afin de le redynamiser mais également sensibiliser tous les acteurs régionaux.

Les conclusions de la réunion de niveau décisionnel (RND) des parties signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation (APR) issu du processus d'Alger, tenue du 1 au 05 août 2022, prévoit l'intégration de 26 000 ex-combattants dans l'armée et dans la fonction publique maliennes. Cette intégration se fera en deux phases : 13 000 en 2022 et 13 000 autres ex-combattants entre 2023 -2024.

« En tant que Commissions techniques DDR et d'intégration, nous avons décidé conjointement avec les acteurs techniques de la MINUSMA, de visiter les régions du Nord pour évaluer les infrastructures et les capacités lo-

gistiques ainsi que les possibilités de les améliorer, avant de commencer ce processus » a expliqué le Président de la Commission nationale d'Intégration, le Général de Division, Ibrahim FANÉ, lors de la première étape de la tournée à Tombouctou, le 12 septembre dernier.

Cette importante délégation qu'il conduit, comprend également les membres de la Commission Nationale de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (CNDDR), de la Commission Technique de Sécurité (CTS), du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) et de la Section de la Réforme du Secteur de la Sécurité, du Désarmement, de la Démobilisation et de la Réinsertion (RSS/DDR) de la MINUSMA. Outre l'état des lieux des infrastructures et capacités logistiques disponibles, le but de ces visites conjointes est de mener des dialogues autour des plans de travail des deux commissions pour l'atteinte de cet objectif de 26 000 ex-combattants réintégré.

Pour la Mission des Nations unies, cette tournée est aussi l'occasion de « sensibiliser tous les acteurs impliqués dans le processus DDR - Intégration, pour avoir leur soutien et éventuellement les éclaircissements nécessaires pour un bon déroulement de l'opération DDR - Intégration, » a déclaré Ndiaga N'DIAYE, de l'unité DDR de la MINUSMA, lors du passage de la délégation à Ménaka. « Ce que nous avons entendu ici aujourd'hui nous réconforte sur la nécessité de le redémarrer (le processus) le plus rapidement possible parce que, explique le Chef DDR. Ceux qui seront intégrés dans les nouvelles Forces de défense et de sécurité maliennes, vont aider à juguler l'insécurité, puisque ce sont des gens de la région. Les combattants qui vont être intégrés connaissent bien le milieu et vont s'adapter et contribuer à l'amélioration de la sécurité au niveau de Ménaka ».

DDR : passage obligé vers la paix et urgence pour les populations

Disposition majeure du volet III de l'Accord pour la paix et la réconciliation, le processus de DDR est, selon la société civile malienne, une des conditions sine qua non au retour d'une paix durable. « Toutes les communautés du Mali fondent leur espoir sur le parachèvement de ce processus DDR. Nous comptons sur l'engagement de nos autorités et des partenaires pour sa mise en œuvre diligente et





correcte, afin de retrouver la paix et la quiétude tant recherchées, » a renchérit Many OULD, membre de la société civile de Taoudéni délocalisée à Tombouctou, face à la délégation conjointe.

Des acteurs sur la même longueur d'onde

À Kidal, du gouvernorat au siège du Haut Conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) dans la région, tout comme à Tombouctou, la délégation a échangé avec les membres nationaux et locaux des deux commissions, des organisations de la société civile, des chefs religieux et des responsables d'associations de femmes et de jeunes.

Le processus d'intégration couvre deux parties : l'intégration des ex-combattants dans les forces de sécurité et la réintégration de ceux

qui ont volontairement abandonné leur poste, » a expliqué le chef du bureau régional de la CNDDR, Abdoul Karim Ag MATTAFA. Selon Atiyoub Ag AHANGA, son homologue de la Commission d'intégration, le gouvernement accorde une importance capitale à la réinsertion des ex-combattants dans les différents organes de sécurité. « 11 256 ex-combattants seront réintégrés cette année et le reste au cours des deux prochaines années, » a-t-il annoncé. Et le Gouverneur de Kidal, le Colonel Fodé Malick SISSOKO de renchérit, « le succès du processus de DDR nécessite un engagement collectif et la mobilisation de tous les acteurs pour atteindre les objectifs communs, notamment au niveau de la jeunesse ».

Pour sa part, tout en saluant cette visite des deux commissions, le président en exercice de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) rappelle que « bien que la région de

Kidal soit prête pour le début du processus de DDR, il y a des étapes qui doivent être suivies pour son succès, comme la mise en œuvre de l'APR, et l'opérationnalisation de la Commission ad Hoc » a soutenu Alghabass Ag INTALLA.

Pour sa part, la MINUSMA a noté l'engagement total des membres du panel et des participants. « La Banque Mondiale, à travers le Programme de Réinsertion socio-économique des Ex-Combattants (PREC), pourra assurer la réinsertion socio-économique de 900 femmes associées aux mouvements dans les différentes régions avant le 31 décembre 2022 date de clôture du Programme. Le processus de réinsertion commencera dès que les listes des femmes seront disponibles ».

Source : Minusma



Mali : Une caution de 500 millions de FCFA exigée à une ancienne ministre détenue

La révélation vient de l'hebdomadaire Aujourd'hui Mali qui fait mention de la demande de mise en liberté provisoire de Mme Bouaré Fily Sissoko moyennant la caution de 500 millions de FCFA.



Selon le confrère malien, la demande de mise en liberté provisoire formulée par l'ex-patronne de l'Economie et des Finances sous feu Ibrahim Boubacar Kéita (IBK), rencontrerait désormais l'assentiment des autorités de la justice. Sauf que le montant de la caution reste bien salé car il faudra décaisser plusieurs centaines de millions. Eu égard peut-être à la nature de l'affaire.

L'achat de l'avion présidentiel pour 20 milliards de FCFA et la fourniture d'équipements au profit des Forces armées maliennes (FAMA) pour plusieurs dizaines de milliards de FCFA en 2014 dans des conditions jugées opaques par la justice, valent à l'ancienne locataire de l'hôtel des Finances d'être incarcérée depuis août

2021.

L'ancien Premier ministre Soumeylou Boubèye Maïga, ministre de la Défense au moment des faits, décédé en détention le 21 mars 2022, fut un compagnon d'infortune de Mme Bouaré. Tout comme notre confrère Mahamadou Camara, jadis Directeur de cabinet du président IBK, qui demeure en détention préventive à la prison centrale de Bamako.

Dans une lettre ouverte adressée au président de la Transition malienne, Madame Fily, tout en plaidant son innocence, en appelait au sens élevé de l'équité et de la justice du Colonel Assimi Goïta pour un dénouement rapide de la procédure pour raisons humanitaires. Pour preuve, elle n'a pu se rendre aux obsèques de

sa mère en raison de son statut de détenue préventive.

Si tout indique que le principe d'une mise en liberté semble acquis, le casse-tête de la caution n'en reste pas moins entier. Où trouver le montant réclamé ? Autant dire qu'on est bel et bien en présence d'une difficulté quasi insurmontable.

En attendant, ses 3 autres collègues du gouvernement d'alors que sont Dr. Boubou Cissé, Tieman Hubert Coulibaly et Mamadou Igor Diarra, aussi ciblés par les mêmes charges, se sont exilés et dénoncent une cabale politique. Par Idrissa Keita, Correspondant –

Source : Afrimag



Bientôt la rentrée académique 2022-2023



Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



ucao.uuba@gmail.com



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



www.ucao-uuba.org

Seydou Traoré, ancien ministre : « M5-RFP, le discours qui inquiète »



Le M5-RFP a été un mouvement politique majeur pour l'avènement de la transition. Il a en son sein des figures emblématiques des luttes politiques maliennes et des responsables de très haut niveau dans la gestion de la République, pendant des décennies. Ils connaissent tous la France Afrique, pour l'avoir vécue ou combattue.

Par conséquent, je ne doute point que les débats au sein du M5-RFP, concernent des thématiques d'envergure planétaire, avec une portée géopolitique et géostratégique à la dimension de la situation complexe que connaît le Mali. Oui, la situation du Mali est effectivement complexe, et se caractérise par une "guerre sans merci de L'OTAN pour le maintien d'un monde unipolaire instaurée depuis la

chute de L'URSS. Il faut asseoir l'hégémonie des États-Unis d'Amérique, fortement ébranlée par la Chine, la Fédération de Russie et les BRICS". Cela par tous les moyens. Comme en Irak, en Afghanistan, en Libye, en RDC, hier au Rwanda et au Biafra, L'OTAN n'hésite devant aucune stratégie, aucun moyen pour atteindre ses objectifs collectifs ou individuels.

Au Mali, pays de la France Afrique, la stratégie a été d'organiser un irredentisme de l'élite touareg, couplé avec l'implantation du djihadisme pour désorganiser le Sahel et le Mali. Une des hypothèses des stratèges de L'OTAN devait être la docilité, que dis-je la servilité du Mali et des maliens. Malheureusement, elle s'est avérée fautive, et trois fois !

1. Le M5-RFP a su mobiliser sur le "ras le bol"

des maliens de la mauvaise gouvernance des différents gouvernements, dont principalement ceux de IBK.

2. Le peuple souverain, dans sa fraction jeune à fait montre d'un éveil de conscience extraordinaire par rapport aux enjeux Géopolitiques et Géostratégiques qui se jouent au Mali, dans le Sahel et en Afrique.

3. L'armée malienne a fait montre d'un sursaut patriotique sans faiblesse en dénonçant clairement l'accord de défense colonial qui bridait la souveraineté du Mali en matière de défense et de sécurité.

La conjonction de ces trois facteurs, est à la base de la transition au Mali. Une transition au-dessus de chacune des catégories sus citées, riche de sa diversité, inclusive autant que faire se peut. Une transition, comme toute dynamique socio politique, qui a un leadership et forcément des soutiens pour ou contre ! En son sein, la liberté d'expression est de règle et les organes appropriés y veillent.

La particularité de cette transition, c'est qu'elle est une actrice majeure du jeu géopolitique et géostratégique qui se joue au Sahel entre grandes puissances. Le M5-RFP en est conscient !

Alors comment ce mouvement, porteur d'espoir, peut-il en conférence de presse, étaler un diagnostic rien que FACTUEL de la situation au Mali, et à CHARGE contre la transition, sans mettre en évidence les réalités géopolitiques et Géostratégiques ? Sans faire le bilan désastreux de l'intervention des forces étrangères au Mali pendant 9 ans ? Sans remettre en cause la pertinence de la présence de la MINUSMA sous sa forme actuelle et son mandat inapproprié. Sans s'appropriier et l'inclure dans son agenda la plainte du Mali contre la France auprès des Nations-Unies, pour soutenir aux terroristes et aux Djihadistes ? Faut-il rappeler les milliers de morts et de victimes pour savoir qu'il s'agit de préserver désormais la vie des maliens ?

Comment, le M5-RFP, ne perçoit-il pas que la dégradation de la situation sécuritaire pourrait être expliquée par l'examen de cette plainte ? Sous IBK, malgré que tout le monde était sup-



posé tirer dans la même direction, contre la même cible, la situation était pire qu'actuellement. Aujourd'hui, il est évident que seul le Mali lutte réellement contre le terrorisme et le Djihadisme !

Attention je ne disculpe pas la transition de toute autre chose qui serait avérée comme faute de sa part dans la gestion du pays. Je ne traite, non plus personne de "Faso den djugu"! Mais franchement, la qualité des responsables du M5-RFP, laissait espérer une meilleure analyse de la situation et de biens solides propositions ! S'attarder sur des qualificatifs prononcés sur les réseaux et les médias, est affligeant de la part des responsables de ce mouvement. Qui, parmi eux peut être qualifié de "Faso den djugu" ? Ni à fôra ALLAH ka i sara, o tai digui gnouman kaila la sa"!

Il est vraiment dommage que le message du M5-RFP, disculpe la France, si non lui réserve un rôle insignifiant dans la tragédie que le Mali connaît, notamment, la dégradation de la situation sécuritaire. Ce que font les Djihadistes est quasi imputable à la transition, à charge pour les FAMAS de rétablir la sécurité 100% sur l'ensemble du territoire, lorsque tous leurs

efforts sont torpillés par la France !

Si le M5-RFP, veut surfer sur la détresse des populations victimes du terrorisme et du djihadisme, elle doit immédiatement changer de cap et de stratégie. Cela ne sied ni au mouvement, ni à ses responsables, individuellement et collectivement !

Les responsables du M5-RFP sont des icônes,

méritez ce statut, lorsque vous pensez ou vous vous considérez comme mis de côté. En aucun cas et en aucune façon, vous ne devez manifester de la compréhension vis à vis de l'attitude inamicale de la France. Mes respects !

Seydou Traoré, ancien ministre



Pr Fousseini Samaké : « L'avant-projet de constitution permettra d'améliorer la gouvernance du mali »

Après avoir remis l'avant-projet de Constitution au président de la Transition, il y a quelques semaines, la mission de la Commission de rédaction a pris fin hier. L'information a été donnée, le même jour, par le premier responsable de la structure, Pr Fousseini Samaké, lors d'une rencontre avec ses collègues, au palais de Koulouba.



Le président de la Commission de rédaction de la nouvelle Constitution a indiqué avoir eu, à l'issue des travaux, le sentiment du devoir bien accompli, si l'on tient compte de certaines contraintes qui sont liées à un calendrier très serré. Pr Fousseini Samaké a tenu à remercier le président de la Transition qui a bien voulu placer sa confiance en son équipe.

Une équipe pluridisciplinaire composée exclusivement de Maliens. « C'est un travail qui est fait exclusivement par les Maliens. Tous les membres de la commission, se sont donnés, en totalité, à ce travail pendant les trois mois que nous avons passés ensemble : assiduité, sérieux et expertise dans le travail de rédaction », s'est réjoui Pr Fousseini Samaké.

Il a en outre remercié tous les Maliens qui ont contribué par leur présence à des rencontres, mais également par leurs contributions à l'éla-

boration de ce document crucial pour notre pays. D'après lui, il revient au chef de l'État de déterminer la suite à donner à l'avant-projet de Constitution.

Selon le président de la Commission de rédaction, il y a beaucoup d'innovations dans ce texte qui touche tous les droits et libertés ainsi que tous les pouvoirs : exécutif, judiciaire et législatif. « Dans tous ces domaines, vous avez d'importantes innovations par rapport à ce que nous connaissons jusqu'ici », a-t-il déclaré.

Le Pr Fousseini Samaké dira par ailleurs que si les suivent ou jouent le jeu, ce document permettra d'améliorer la gouvernance globale de notre pays. « Parce qu'un texte est un texte, il ne sera que ce que les acteurs en feront », a fait savoir le président de la Commission de rédaction.

Notant des « critiques » concernant certains points du texte, Pr Fousseini Samaké a souli-

gné qu'il y a un enjeu politique dans une Constitution. Donc, il y a des acteurs politiques qui ne se retrouvent pas dans certaines dispositions.

Il y a d'autres critiques qui correspondent plus des idées préconçues que d'une analyse ont déterminé l'objectif des dispositions du projet, a expliqué le président de la Commission qui a ensuite provoqué que les débats qui vont suivre avant le référendum permettent de clarifier l'ensemble des questions Lire aussi : Régions de Sikasso et Mopti : Les FAMA neutralisent une trentaine de terroristes. Dans un communiqué publié mardi dernier, l'État-major général des Armées a porté à la connaissance de l'opinion les actions prioritaires dans la lutte contre le terrorisme, par les Forces armées maliennes (FAMA)..

Source : Le témoin

Élections et loi référendaire : Jusqu'où irait le passage en force ?

Publié avec d'innombrables lacunes rédactionnelles et autant d'insuffisances législatives, l'avant-projet du virage vers une quatrième république au Mali n'atteindra vraisemblablement le rivage qu'au prix de moult acrobaties. En attestent les réserves et grincements de dents en provenance de divers milieux – ainsi que de composantes de la nation – qui s'en remettent pour la plupart aux ultimes retouches du législateur pour rattraper leurs espoirs et attentes brisés. Ils n'en auront probablement pas l'occasion – ou tout au plus ne l'auront que partiellement – car le texte quoique décrié va habilement esquisser le cheminement habituel d'une soumission aux suffrages populaires. Et dire que la Transition n'en sera peut-être pas à sa dernière manœuvre.



Pouvoirs exorbitants du président de la République, inutilité ou banalisation du Gouvernement dans le jeu institutionnel, une nature du régime aussi obtuse et illisible que les rapports entre les institutions clés de la République ou encore une absence totale de contre-pouvoirs, etc. Bref, les griefs contre l'avant-projet de loi fondamentale ne se comptent visiblement pas sur les doigts d'une main. À force de complaisance dans la redevabilité vis-à-vis de l'autorité de désignation de la commission de rédaction – ou encore de prise en compte impérative des « Assises nationales de la Refondation » jusque dans les moindres caprices des masses –, le populisme a dû l'emporter sur le recul et la prise de hauteur nécessaires chez l'équipe de Fousseiny Samaké, de Harouna Diallo ou encore d'un certain Me Cheick Oumar Konaré. Conséquence : la montagne tant scrutée a accouché d'une souri car la consistance de l'esquisse proposée répond à peu d'attentes quant aux normes dans l'élaboration d'une constitution. Il va de soi, en définitive, que les récriminations pleuvent de partout où il ne suffit

pas d'un simple recensement des réserves et préoccupations pour exprimer les insatisfactions.

Ainsi, par-delà les nombreuses corporations et entités associatives ou politiques entrées à pied d'œuvre dans un exercice d'adaptation de l'avant-projet à leurs besoins, beaucoup d'autres acteurs et non des moindres sont montés au créneau, à défaut d'entrer directement en rébellion : d'aucuns contre les propositions, d'autres contre la démarche dans ensemble. On y dénombre des figures emblématiques de l'Adema – Association et du mouvement démocratique, qui ne sont pas allés de main-morte pour se désolidariser du processus. Constituée pour l'essentiel d'anciens acteurs du mouvement Ante An Bana, qui avait eu raison d'une première tentative de révision constitutionnelle, la fronde naissante autour de Mme Sy Kadidiatou Sow ne compte pas moins de sympathisants dans la dissidence conduite par l'ancien ministre Konimba Sidibé sous le nom du M5-RFP Mali Koura. En plus de converger sur le déni de toute légitimité aux initiateurs de la démarche de révision

constitutionnelle, ils font également front commun pour y faire échec, depuis la conférence de presse de l'Adema-Association sur le sujet. En attendant de prendre définitivement corps, le tocsin de la contestation sonne également dans les rangs de la magistrature – dont les deux syndicats ont abandonné leur posture suiviste envers la Transition pour le besoin de dénoncer le péril que font peser les dispositions de l'avant-projet sur le pouvoir judiciaire. Les acteurs de la justice, qui avaient cautionné par deux fois successives des putschs qui désacralisent la constitution en tant que fondement de tout pouvoir, ne semblent pas disposés à avaler la pilule quand il s'agit de leurs intérêts corporatistes propres. Ils ont donc brisés les chaînes de la complaisance montés pour se rappeler au souvenir de leur rôle de contre-pouvoir, de garant de l'ordre républicain ainsi qu'à leur devoir de protection des acquis en droits et libertés. À l'instar d'autres corporations, acteurs et entités politiques ou associatives porteuses de récriminations sur les tendances et orientations annoncées par la démarche constitutionnelle en cours, les magistrats attendent naturellement que les corrections nécessaires précèdent la soumission du texte à l'arbitrage du peuple souverain. Seulement voilà : selon tous les indices et signaux avant-coureurs, la procédure législative classique est en passe d'être habilement contournée ou foulée aux pieds pour n'offrir aucune chance de prospérer aux vellétés modificatrices semblables à celles infligées à la loi électorale. En clair, l'avant-projet de loi référendaire pourrait tout simplement passer par-dessus la tête de l'organe législatif de Transition car tout porte à croire que ses initiateurs se suffiront d'une adoption par le seul Conseil des ministres en prélude à la consultation populaire. Ce passage en force, à moins d'une compromission de la consultation référendaire par l'insécurité ou des dissonances insurmontables entre l'Accord pour la paix et l'avant-projet, pourrait ouvrir la brèche à d'autres subtilités en rapport avec l'égalité des chances dans la course de la présidentielle. Dont les signaux s'annonçaient déjà avec la révision de la Charte dans le sens d'une réouverture de la compétition électorale aux dirigeants de la Transition.

A KEÏTA
Source : Le Témoin

Environnement : Bamako au cœur de l'insalubrité

Considérée comme la vitrine du Mali, la ville de Bamako devient très insalubre. Les principales artères et rues de la ville sont transformées en véritables poubelles à ciel ouvert où des immondices envahissent les chaussées.

Bamako est sale, très sale. Un tour dans la ville suffit pour s'en rendre compte. Si la capitale malienne était propre autrefois, aujourd'hui elle est étranglée par les déchets. Des montagnes d'ordures qui cumulent, çà et là, étouffent les populations. Elles sont la source de toutes les formes de pollution. Et, les Bamakois (de tout statut social) sont confrontés à ces environnements insalubres et malsains.

La palme revenant à certaines zones, dont le quartier de Lafiabougou avec son « célèbre Kilimandjaro ». En effet, à quelques mètres du cimetière, se dresse une montagne d'ordures nauséabondes. En faisant un tour sur les lieux, on y rencontre des emballages, des papiers de tout genre, des légumes et des fruits pourris, des boîtes de conserve, des bouteilles vides et surtout les déchets plastiques. Ce spectacle est d'autant plus choquant qu'il se situe non loin du cimetière du quartier très fréquenté par les proches des défunts qui viennent notamment pour se recueillir ou pour des enterre-

ments. Ce dépotoir reçoit chaque jour des tonnes d'ordures provenant de plusieurs quartiers de la commune IV. L'odeur est tout aussi insupportable !

De quoi susciter la colère des populations riveraines qui assistent, impuissantes, à l'augmentation de ce tas d'immondices. En dépit d'une évacuation récente, le « mont » a refait son réapparition au grand dam des populations.

Même le centre-ville de Bamako n'échappe pas à cette insalubrité. Une partie du grand marché et de la zone industrielle génèrent de grandes quantités de détritiques. Au grand marché, une voie, la principale, est devenue un véritable dépotoir d'ordures. Les autres endroits ne sont pas épargnés. Partout, il y a des détritiques étalés devant les boutiques, au bord des goudrons et des petits secteurs. Certains vendeurs sont installés sur des immondices au bord des goudrons et dans les petits coins pour faire écouler leurs marchandises. Les clients et les passants aussi aggravent la si-

tuation. Rares sont ceux qui utilisent les poubelles.

Puiseurs quartiers de la capitale offrent le même visage peu reluisant où les tas d'ordures poussent comme des champignons. Et y circuler relève d'un parcours de combattant, parce que les routes sont encombrées de débris de tout genre, emportés par les eaux d'écoulements qui débordent des caniveaux rendant les routes peu praticables.

Responsabilités partagées

Les responsabilités sont partagées entre la population et les autorités concernant l'insalubrité grandissante de la capitale. C'est la population qui assainit et salit une ville, un endroit, un lieu... Mais le gouvernement doit prendre ses responsabilités, en prenant en charge la gestion des dépôts et tas d'ordures. Ce qui n'est pas le cas.

L'espoir, qui a conduit les premiers pas d'OZONE-Mali s'émousse peu à peu, comme un château de sable, au fil des mois et années. Les ordures, les déchets de toute sorte ornent à nouveau la capitale malienne

La solution est la mise en place d'une stratégie et la mise en disposition des moyens de collecte de déchets. Presque tous les pays de l'Afrique de l'Ouest ont trouvé la solution. Pourquoi pas le Mali ?

Mémé Sanogo
Source : L'Aube



Lutte contre la vie chère : « Produire ce que nous consommons et consommer ce que nous produisons ne doit pas seulement être un slogan... » (Macky Sall)

Dans le cadre de la lutte contre la cherté de la vie, le président Macky Sall a convoqué ce lundi au Palais une réunion de concertation avec les principaux acteurs. Pour y arriver, le chef de l'État a plaidé pour le changement de nos habitudes alimentaires, appelant à soutenir le consommé local. « Nous sommes dans un contexte économique sensible où nous devons prendre nos responsabilités et faire face à cette situation liée à la vie chère. La conjoncture mondiale s'est d'avantage améliorée et il y a tant de facteurs qui accentuent cette conjoncture. Mais il nous

faut les contenir et mieux soutenir le consommateur local », a noté le chef de l'État en présence de membres du gouvernement notamment, le Premier ministre, le directeur de cabinet du président, le ministre du commerce, le ministre des finances et du budget et de celui de l'agriculture, rapporte Pressafrik.

Ces concertations lancées ce lundi et qui vont se poursuivre pendant trois semaines entre les acteurs et le gouvernement du Sénégal, sont aussi, selon le président Macky Sall, une bonne tribune pour débattre des sujets cru-



ciaux qui touchent l'économie. Une invite du président Macky Sall sur un comportement alimentaire en privilégiant les produits locaux : « Produire ce que nous consommons et consommer ce que nous produisons ne doit pas seulement être un slogan, mais une culture dont nous nous approprions avec un changement dans nos habitudes alimentaires », plaide le président Sall.

Source : Sencafé

PDS au Sénégal : Karim Wade remplace son père

Tout marche comme le veut Me Abdoulaye Wade, note nos confrères de rewmi.com. Dans une circulaire No 10/PDS/SGN/2022, l'actuel secrétaire général national du PDS, Me Abdoulaye Wade annonce le renouvellement des structures dudit parti. Selon des sources de rewmi au siège du PDS, le poste de secrétaire général national du parti sera renouvelé. Le Pape du Sopi s'apprête à rendre le tablier à son fils, Karim Wade. Ce dernier devrait être le futur secrétaire général national du PDS, remplaçant ainsi son père Abdoulaye Wade qui prend sa retraite mais qui va quand même occuper la présidence d'honneur. La dévolution monarchique qui a échoué à la tête de l'État en 2012 vient de se matérialiser au sein du PDS, selon nos confrères. En outre, les choses sont en train de tourner autour de Karim Wade. La même source in-

forme que Wade fils va être bientôt un des grands bénéficiaires d'un projet de loi portant son amnistie et que le Président de la République Macky Sall s'apprête à soumettre à l'Assemblée nationale. Son exil au Qatar prendra ainsi fin et il pourra rentrer tranquillement au Sénégal, où il aura droit assurément à un accueil populaire.

4- Cour suprême : Les hauts magistrats se bousculent

Une réforme de la Cour suprême est dans les tuyaux. Elle concerne le doublement des chambres (criminelle, administrative, sociale, civile, et commerciale). Un décret en ce sens est déjà pris, rapporte Seneweb.

D'après Les Echos, dans sa parution du jour, cette perspective aiguise l'appétit des hauts magistrats, principalement ceux en poste au niveau des Cours d'appel. Le journal rapporte



que chacun veut être président de chambre à la Cour suprême. Selon nos confrères, les candidats devront prendre leur mal en patience en attendant, la prochaine réunion du Conseil supérieur de la magistrature.

Source : Sencafé

Chelsea : Edouard Mendy forfait contre Crystal Palace

Le sélectionneur du Cameroun, Rigobert Song, s'appuiera exclusivement sur les joueurs locaux pour l'amical contre la Jamaïque, le 9 novembre à Yaoundé.

Forfait pour le dernier rassemblement des Lions, Edouard Mendy n'est toujours pas rétabli et sera absent lors de Crystal Palace – Chelsea ce samedi (14h00 GMT), informe Wivsport.

Pour le compte de la 9e journée de Premier League et le déplacement au Selhurst Park pour défier Crystal Palace, Chelsea, 7e au classement en Championnat, devra encore faire sans Edouard Mendy. Blessé à un genou

et forfait lors du dernier rassemblement de l'Equipe Nationale du Sénégal, le portier de 29 ans n'est pas totalement remis.

En conférence de presse ce vendredi, Graham Potter, a confirmé que son champion, malgré avoir repris l'entraînement collectif, ne sera pas en mesure de tenir sa place. Le nouvel entraîneur des Blues espère pouvoir récupérer Edou Mendy pour la réception de l'AC Milan, mercredi 5 octobre, en Ligue des Champions.

Source : Sencafé





Bélier (21 mars - 19 avril)

Un tournant est en marche dans votre carrière professionnelle. Un supérieur hiérarchique a pu récemment vous proposer un poste qui vous demande de réaliser des tâches inédites. La nouveauté est aussi source de stress, mais vous relevez le défi proposé.

On peut vous faire travailler en équipe alors que ce n'est pas votre fort. Votre personnalité attire la sympathie et elle rassemble. Profitez de ces atouts pour instaurer un climat de confiance et lancer de nouvelles idées liées au poste de travail.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Aujourd'hui vos supérieurs vous mettent à l'épreuve, on vous demande de gérer un imprévu professionnel de grande importance. Vous devez faire preuve de self-control et de réactivité. Vous avez du culot, votre audace étonne et vous propulse.

Si vous avez une transaction à mener, ne faites rien à la va-vite. Toute action mérite de la réflexion. Cependant, votre situation financière est sur la bonne voie. Vous avez été un bon gestionnaire, il faut continuer. La journée est favorable.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous aimez effectuer des tâches diversifiées. Votre souhait est entendu, car on vous demande d'être polyvalent. L'activité est propice à une réunion où votre avis compte. Votre poste actuel peut être encore transitoire, mais apporte une satisfaction.

Les petites dépenses sont nombreuses et vous pouvez perdre beaucoup d'argent suite à des coups de cœur irrésistibles. Faites attention aux dépenses qui ne sont pas utiles pour la journée ou pensez à payer en plusieurs fois vos achats pour éviter un découvert.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vos qualités d'expression et de communication, sans oublier votre forte intuition, vous aideront à atteindre vos objectifs si haut placés soient-ils. Aujourd'hui, tout vous semblera possible. Vous vous sentirez animé d'une force véridique.

Vous n'aurez aucune difficulté financière, du moins pour la plupart d'entre vous. Les astres sont cléments à ce niveau. Vous n'aimez pas manquer, vous faites donc tout ce qu'il faut pour vous assurer de quoi assurer vos charges courantes.



Lion (22 juillet - 23 août)

Une formation pourrait avoir lieu et vous mettre au contact de nouveaux collaborateurs. Mais vous n'êtes pas disposé à faire des concessions. Votre franc-parler et impulsivité sont capables de créer une atmosphère électrique sur le lieu de travail.

Les questions financières sont au centre de vos pensées. Vous devez faire des concessions sur les sorties, car votre générosité entraîne des dépenses qui amputent le budget. Vénus et Mars en Vierge vous exposent à vivre des loisirs qui reviennent cher.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous êtes un excellent élément dans votre entreprise. Votre hiérarchie vous donne de nouvelles responsabilités, vous avez l'opportunité de démontrer vos talents. Vous reprenez la direction d'un projet en cours, votre détermination paie. Foncez !

Aujourd'hui vous pouvez améliorer vos revenus, mais avant de vous lancer, réfléchissez bien, n'agissez pas sur un coup de tête. Vous avez besoin de conseils avisés. Pour éclairer votre lanterne, rapprochez-vous d'une personne spécialisée en finances.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Pour être honnête, ces derniers temps vous avez tendance à vous reposer sur vos lauriers. Fini le temps où vous preniez des initiatives qui se révélaient gagnantes. Vous restez sur vos acquis. La possibilité d'une évolution ne vous fait pas rêver.

Aujourd'hui des frais que vous n'aviez pas prévus vous obligent à revoir vos comptes et surtout votre façon de les gérer. Il faut bien l'avouer, ça vous agace, vous ne supportez pas de perdre votre temps. Allez ! Faites donc un petit effort !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Mars renforce vos ambitions, votre goût du pouvoir et de la conquête. Uranus stimule votre détermination et votre soif d'affirmation personnelle avec une grande volonté d'indépendance. Il vaudrait mieux ne pas se trouver en travers de votre chemin !

Votre bonne étoile veille sur vous ! Même si vous avez l'impression que quelque chose ne va pas, patientez, ne paniquez pas, les choses s'arrangeront très vite. Votre budget est équilibré, vous savez vous montrer très raisonnable s'il le faut.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Grâce à des appuis, vous parvenez à vous faire une idée plus précise de votre futur poste professionnel. Neptune en Poissons vous inspire pour créer ou avoir un métier bien plus épanouissant. Des démarches sont à venir pour trouver ce qui vous va le mieux.

Des moments d'incertitude sur votre avenir vous incitent à rester prudent vis-à-vis des dépenses. Jupiter en Sagittaire vous rend toujours généreux, mais il est conseillé de ne pas trop dépenser pour garder une bonne trésorerie avant la fin du mois.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Aujourd'hui, vous manquez cruellement de motivation. Vous avez envie de tout envoyer balader, vous traînez des pieds pour remplir vos tâches journalières. Vous remettez votre carrière professionnelle et ses enjeux en question, vous broyez du noir.

Si vous avez placé votre argent dans des projets sécurisants, vous devriez récolter de beaux bénéfices. Cette journée est placée sous le signe des opportunités, financièrement vous devriez voir la chance arriver. Sautez sur chaque occasion.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Votre activité peut avoir un lien avec la clientèle ou nécessiter de prendre la parole en public. De nouvelles expériences arrivent sur le terrain et on vous demande de les vivre avec peu de préparations. De l'adaptabilité est demandée dans votre poste.

Les frais pour les moyens de transport sont élevés et vous font râler. Le budget est grignoté également par d'autres achats faits sur des coups de cœur. Les gadgets pour votre véhicule ou l'intérieur de votre habitat restent des dépenses probables.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous vous impliquez sans relâche, ce qui pourrait susciter des jalousies de la part de certains de vos collègues s'imaginant déjà que vous avez comploté avec votre hiérarchie. Ne vous laissez pas atteindre par l'attitude peu professionnelle de ces personnes.

Il est certain que si vous vivez au-dessus de vos moyens, vous allez droit vers les problèmes. En revanche si vous vivez en fonction de votre niveau financier, vous apprécierez la tranquillité d'esprit que représente un compte en banque sans incident.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 cm n°2022-24/agg

1110 Malikilé

Crise au sein du RPM
Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès

Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"

1111 Malikilé

Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali
Revoilà le Cadre d'Echanges

Plus de 1000 techniciens impliqués dans la mise en œuvre de la réforme de la justice, entre autres domaines et à ce jour, 1000 juges ont été recrutés. Suite à l'adoption de la loi relative aux pouvoirs des juges par les députés maliens, le Mali a assumé son rôle de juge.

1112 Malikilé

Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume !

Le Mali a assumé son rôle de juge. Les capacités de 50 membres du CNT renforcées

1113 Malikilé

La polémique entre le Mali et la CEDEAO

Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition

1114 Malikilé

Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification

Conférence de presse sur le bilan de la transition : Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement

1115 Malikilé

Barkhane Faso CEDEAO : Essouffure Mahamadou, son médiateur contesté !

Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir

1116 Malikilé

Le top départ !

Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires

1117 Malikilé

Le nîet du Mali à la force française Barkhane

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23